

Décade du 21 au 31 Octobre
2019

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE DÉCADAIRE

Situation météorologique

Les activités pluvieuses se sont poursuivies sur une bonne partie du territoire jusqu'en mi-décade.

Dans les régions nord, hormis la région de Saint Louis qui n'a pas été arrosée, des pluies faibles à modérées ont été notées dans les régions de Louga et Matam. Des pluies assez importantes ont été observées durant la journée du 24 octobre avec les villes de Matam et Ogo qui ont enregistré respectivement 33.2 mm et 44 mm. Ces pluies ont été bénéfiques aux derniers semis.

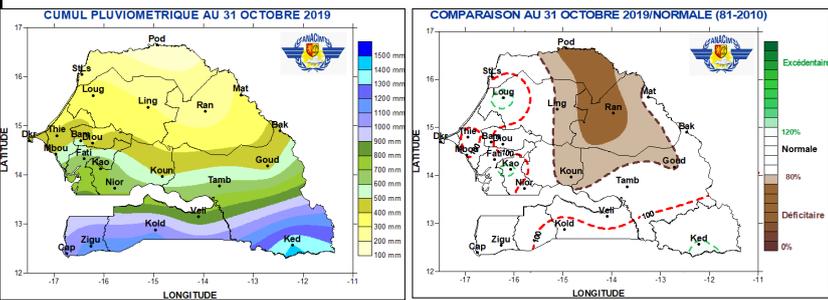
Dans le centre du pays, hormis quelques pluies faibles reçues dans certains postes des régions de Kaolack et Kaffrine, aucune précipitation n'a été enregistrée. Malgré cela, l'humidité résiduelle du sol était assez suffisante pour alimenter les dernières cultures encore sur place.

A l'Est, seule la zone de Kédougou a connu des manifestations pluvieuses assez modestes tournant entre 10 et 30 mm;

Au sud, la journée du 23 et 24 octobre ont donné de faibles quantités de pluies. Les cumuls décennaux ont tourné entre 1.2 mm à Diouloulou et 19.2 mm à Oussouye..

Sur tout le pays aucune pluie n'a été observée depuis le 25 octobre 2019.

Les cumuls saisonniers vont de 140.0 mm à Dagana à 1423.0 mm à Kédougou. La situation est déficitaire dans les départements de Podor, Matam, Ranérou, Linguère, Goudiry et Bakel. Sur le reste du territoire, elle est normale à l'exception de Kaolack, Kédougou et Louga où on a noté une situation excédentaire.



Sommaire

- **Météo:** Aucune pluie reçue sur le pays depuis le 25
- **Hydrologie:** La décrue se poursuit sur l'ensemble des cours d'eau
- **Agriculture:** Préparation de la contre saison froide dans les régions de Matam et Saint Louis
- **Situation pastorale:** Déficit de fourrage dans le Podor, Dagana et Matam et l'extrême nord de Louga
- **Suivi de la végétation:** Début de sénescence du tapis herbacé dans le centre sud du pays
- **Situation des marchés:** Tendance à la baisse des produits céréaliers

Stations	Cumul décennal	Cumul au 31 octobre		
		2019	2018	Normale
Saint Louis	0	248.0	215.0	254.7
Podor	0	151.5	199.8	223.6
Matam	32.2	315.8	302.6	384.9
Ranérou	5.3	226.5	393.2	441.4
Louga	1.3	359.6	353.4	200.6
Linguère	14.4	315.1	380.5	415.5
Diourbel	0.0	390.7	534.7	474.4
Bambey	0.0	528.5	446.0	487.4
Thiès	0.0	379.6	264.3	445.3
Mbour	0.0	482.6	265.1	510.3
Dakar Yoff	0.0	480.9	232.0	379.3
Fatick	2.2	619.6	509.4	561.7
Kaolack	0.0	777.2	599.5	610.0
Kaffrine	9.6	573.0	601.5	623.4
Koungheul	0.0	515.4	665.3	702.0
Nioro du Rip	0.0	722.4	685.9	743.7
Tamba	2.5	654.0	708.7	713.6
Goudiry	0.0	472.4	638.7	600.3
Bakel	0.2	451.2	622.0	540.7
Kédougou	19.5	1423.0	1165.1	1164.9
Kolda	0.2	1104.4	834.1	1034.3
Vélingara	10.4	814.5	880.3	868.9
MYF	2.5	607.1	923.0	1034.3
Sédhiou	0.0	1066.6	932.9	1034.3
Ziguinchor	9.2	1068.5	1175.9	1243.3
Cap Skirring	13.3	933.3	1311.3	1186.3

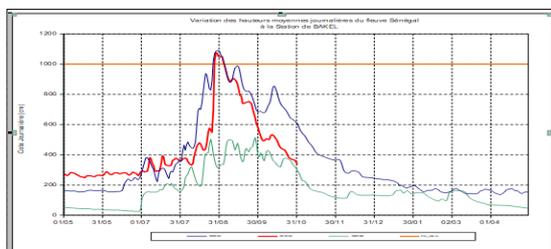
Perspectives première quinzaine de novembre 2019

Le temps sera stable, ensoleillé et légèrement brumeux sur le pays durant la quinzaine. Une fine couche de poussière sera par moments notée sur les localités Nord, Centre et vers la Côte. Une forte chaleur persistera sur toute l'étendue du territoire notamment dans les régions Centre et Nord où des pics avoisinant les 40°C seront enregistrés. Les températures nocturnes et matinales seront relativement clémentes sur le littoral. Les conditions en mer resteront stables sur le long des côtes sénégalaises par conséquent favorables à la navigation maritime.

Situation hydrologique

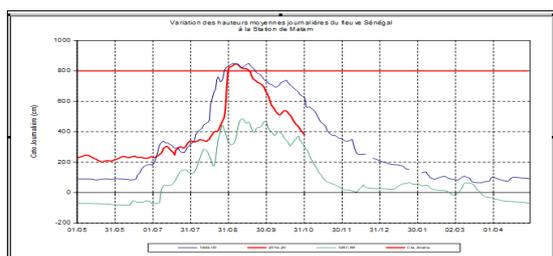
La décrue se poursuit sur l'ensemble des cours d'eau du pays.
STATION DE BAKEL

Le niveau est passé de 532 cm le 21 octobre à 337 cm le 31 octobre 2019. Le maximum moyen journalier a été de 431 cm le 21 octobre 2018.



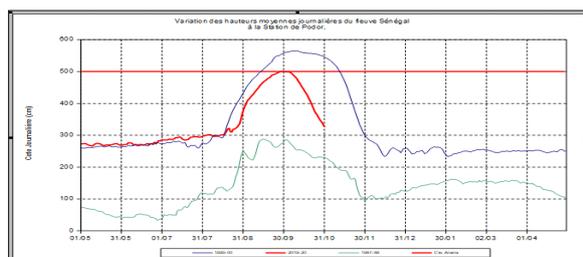
BASSIN DU FLEUVE SENEGAL A LA STATION DE MATAM

Le niveau du fleuve est en baisse continue pendant toute la décade. Il est passé de 485 cm le 21 octobre à 378 cm le 31 octobre 2019. Le maximum moyen journalier était de 462 cm le 21 octobre 2018.



BASSIN DU FLEUVE SENEGAL A LA STATION DE PODOR

C'est la décrue qui prévaut, les cotes passant de 398 cm le 21 octobre à 326 cm le 31 octobre 2019. Le maximum moyen journalier a été de 426 cm le 21 octobre 2018.



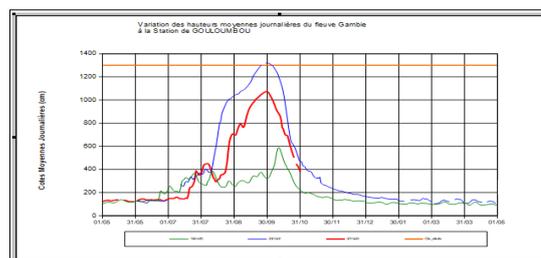
STATION DE KIDIRA SUR LA FALEME

La décrue se poursuit. Le niveau est passé de 330 cm le 21 octobre à 232 cm le 31 octobre 2019. Le maximum moyen journalier a été de 278 cm le 21 octobre 2018.



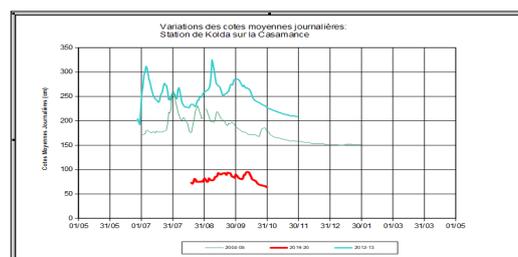
BASSIN DU FLEUVE GAMBIE STATION DE GOULOUMBOU

La décrue se poursuit. Les cotes moyennes journalières sont passées de 618 cm le 21 octobre à 379 cm le 31 octobre 2019. Le maximum moyen journalier a été de 524 cm le 21 octobre 2018.



BASSIN DU FLEUVE CASAMANCE STATION DE KOLDA

Le niveau du fleuve Casamance est passé de 72 cm le 21 octobre à 63 cm le 31 octobre 2019. Le maximum moyen journalier était de 62 cm le 21 octobre 2018.



Situation agricole

Dans l'axe Dakar, Thiès, Louga, Saint-Louis et Matam, l'arachide est en phase végétative, gynophorisation-maturation, le niébé est en floraison-fructification, récolte (première et deuxième vague), le riz est au stade épiaison, initiation paniculaire, montaison, début maturation, le maïs est en début épiaison, maturation, récolte, la pastèque est en floraison, fructification, récolte, le sorgho est en stade épiaison, maturation, floraison.

Dans cette région de Saint-Louis pour la saison sèche froide, le financement de la campagne de Saison Sèche Froide 2019_2020 retenu pour toute la vallée porte sur un montant de 1,349 milliards de CFA, correspondant à une superficie de 825,5 hectares. Les prévisions de mise en valeur pour la région de Saint-Louis sont de **12 930 ha** dont 5 555ha pour Dagana et 7 375 ha pour Podor. Comparée à la Saison Sèche Froide 2017/2018, on note une baisse de 18,4% des objectifs d'emblavure. Les spéculations concernent la tomate, l'oignon, le maïs, la patate douce, gombo et autres. Le département de Dagana couvre 2492 hectares, 3063 hectares pour le lac et le département de Podor 7375 hectares.

A Louga dans le département (18 au 24 oct) les premiers semis sont au stade maturation en cours (arachide), maturation en cours (mil), stade laiteux (sorgho) et récolte en cours (niébé). Les deuxièmes semis sont au stade récolte en vert (arachide), récolte en vert (niébé). A Kébémér l'arachide est stade formation et remplissages des gousses, le niébé est en maturation et récolte et le mil est en floraison grenaison, épiaison maturation pour les premiers semis. A Linguère le mil souna est au stade récolte-maturation, le maïs de case est en phase récolte-maturation, l'arachide est au stade maturation-récolte en vert, le niébé est en phase récoltes-maturation. Le mil deuxième semis est au stade maturation. Le maïs de case deuxième vague de semis est au stade floraison-épiaison. Les deuxièmes semis de la pastèque sont en phase récolte-grossissement des fruits-formation des fruits-floraison, ramification. L'arachide est au stade remplissage et formation des gousses. Le niébé est en phase récolte-maturation-formation des gousses- floraison. **NB** : la reprise des pluies dans l'ensemble des départements participe à l'amélioration du développement des cultures. A Matam, les premiers semis sont au stade de maturation/récolte (arachide), maturité/récolte (mil), grain laiteux/vitreux (sorgho, maïs) et maturité/récolte (niébé). Les deuxièmes semis sont au stade maturité/récolte (arachide), grain vitreux/maturité (mil), épiaison (maïs et sorgho) et maturité/récolte (niébé). NB: la première

vague de semis concerne principalement le département de Ranérou. Pour les deux autres départements, les semis ont démarré après les pluies du 24/25 juillet. Des semis de sésame et de la pastèque ont été notés dans le département de Ranérou à la date du 18 août 2019. Ces deux spéculations sont au stade développement végétatif et un première sarco binage est déjà effectué.

A Thiès, les premiers à sec du mil sont au stade de récolte-maturité. Les premiers semis de sorgho sont à l'état laiteux-maturation, le maïs au stade maturation, l'arachide est au stade de récolte-maturation. Le niébé est au stade de récolte-formation des gousses. Le manioc est au stade de bon développement végétatif.

A Diourbel, Fatick et Kaolack, A Fatick, le mil souna est au stade de récoltes en cours-maturité. Le maïs est au stade de récolte en vert et de maturité. Le sorgho est au stade de remplissage de grains et en phase de maturité. Le niébé est au stade de récolte en cours. L'arachide est au stade de récolte en cours-maturité. Le riz de plateau est en phase de maturité et le riz de bas-fonds est aux remplissages des épis. La pastèque est au stade récolte en cours.

Dans l'axe Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, les dernières pluies sont favorables au développement harmonieux des cultures. Sur le marché ziguinchorois, on peut trouver du maïs, de l'arachide de la pastèque. Ce sont des produits issus des premiers semis.

Pour l'axe Kaffrine, Tambacounda et Kédougou : A Kaffrine, au terme de la campagne d'hivernage 2019, les cultures sont à différents stades de développement végétatifs jugés satisfaisants. Les cultures de la première vague de semis sont au stade de récoltes, il s'agit principalement du mil, de l'arachide, du maïs, du niébé et du sésame. Les cultures de la deuxième et troisième vague sont au stade de maturation, il s'agit du mil, du maïs, de l'arachide, du niébé, du sésame, du riz, du bissap, du sorgho et de la pastèque. Cependant Les cultures de la troisième vague de semis sont au stade de fructification, maturation il s'agit notamment du sorgho, de la pastèque, du sésame, du riz et du niébé. A Kédougou, toutes les vagues de semis sont en phases récolte (arachide). Toutes les vagues de semis sont en phase récolte (maïs, sorgho). Le riz et le coton sont en début récolte.

Situation phytosanitaire

1. Chenilles Légionnaires d'Automnes

Nous avons noté une accalmie des infestations de CLA dûe aux récoltes qui sont en cours. Cette situation a entraîné une baisse des surfaces traitées dans les localités prospectées. Le Domaine Agricole Communautaire de Sangalkam est la seule zone concernée par les traitements contre CLA. Sur les 125 ha prospectés, les 03 ha sont infestés et traités avec 03 litres de Pyrical.

2. Pucerons

Avec la rareté des pluies dans la région de Dakar, une infestation de Pucerons est notée au niveau du DAC de Sangalkam sur principalement la Pastèque.

La superficie totale prospectée est de 325 ha et les 147 ha sont infestés par ces insectes et traités avec du Pyrical à la dose d'un litre à l'hectare (soit 147 L de produit utilisé).

3. Autres ravageurs

Des infestations de Diacrisia sp ont été notées sur 10 ha de riz dans le Diagonn (département de Goudomp, région de Sédhiou). Les traitements sont en cours par les unités de la Base de Kolda.

4. Autres zones

A part ces zones citées précédemment, où on a noté la présence de certains ravageurs, ailleurs, la situation phytosanitaire est relativement calme.

Situation pastorale

1. Etat des pâturages

Elle est marquée par un déficit de fourrage dans les départements de Podor, Dagana et Matam et l'extrême nord du département de Louga. Ce déficit est surtout lié à la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace des régions de Louga, Saint Louis et Matam. Actuellement les animaux du département de Matam se nourrissent de la paille de riz et de l'herbe de l'année dernière et seules les grandes mares gardent de l'eau utilisable.

2. Etat d'embonpoint du cheptel

Les animaux présentent dans l'ensemble un bon état d'embonpoint.

3. Abreuvement du bétail

Les points d'eau temporaires (mares et marigots) sont bien remplis et assurent l'abreuvement du bétail.

4. Mouvement du bétail

Le départ des transhumants vers Ranéro et Kanel est noté dans certaines localités des départements de Podor, Matam.

On observe une petite transhumance liée aux activités agricoles. En effet tous les villages étant entourés de champs, les éleveurs sont obligés d'effectuer ce mouvement pour éviter les conflits avec les agriculteurs.

5. Situation zoo-sanitaire

La situation zoonosologique est relativement calme à part qu'à Matam il est noté la fièvre hémorragique crémicongo (nouvelle maladie transmise par les tiques) sur les animaux.

Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décade du mois d'octobre 2019 (Figure 1b), on observe une baisse des valeurs du NDVI dans la majeure partie du pays notamment en Casamance, au Sénégal oriental et dans le Bassin arachidier. Cette situation confirme le début de sénescence des cultures et du tapis herbacé dans certaines zones telles que Niore et Koungueul (Figures 2-1 et 2-2) où les récoltes en vert des premières et deuxièmes vagues de semis ont démarrés depuis la décade précédente. La baisse des valeurs de NDVI est d'autant plus marquée dans la moitié nord-est du pays (Podor, Matam et Kanel) (Figure 2-3).

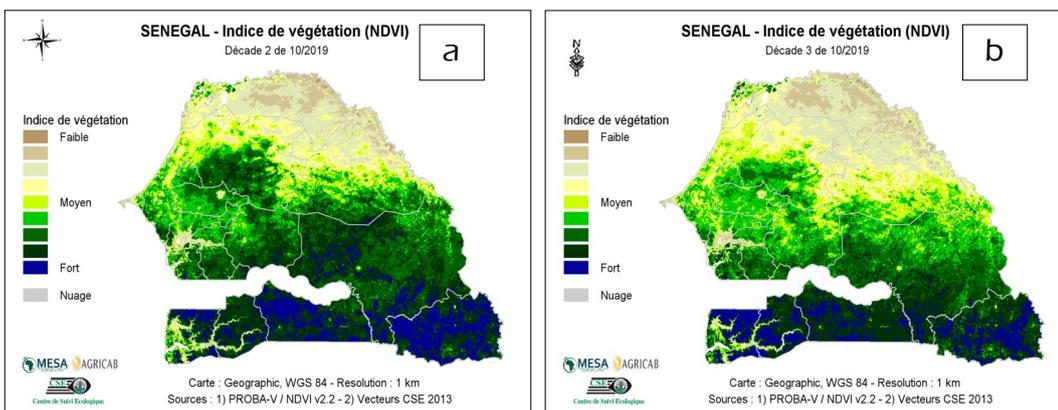


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la deuxième et (b) la troisième décades d'octobre 2019

Suivi de la végétation (suite)

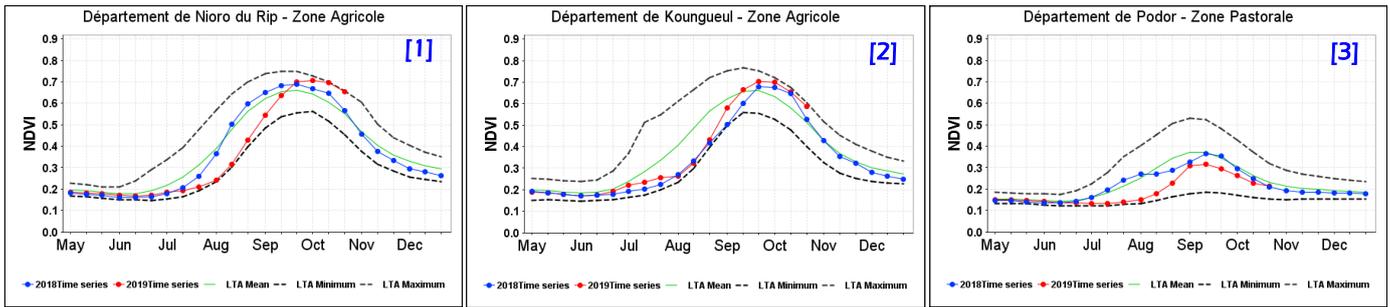


Figure 2 : Profil du NDVI de l'année 2019 dans les départements de [1] Nioro, [2] Kounguel et [3] Podor (courbe rouge) en comparaison avec celui de 2018 (courbe bleue), ceux des valeurs moyennes (courbe verte) et minimum et maximum (courbes discontinues noires) de la série historique 1999-2018

2. Anomalies de croissance de la végétation [VCI : Vegetation Condition Index]

A la troisième décade du mois d'octobre 2019, l'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation se sont sensiblement améliorées en Casamance notamment dans les régions de Ziguinchor et Sédhiou, sans pour autant être très favorables. Au contraire, une dégradation a été notée au sud du Sénégal oriental et dans la zone du Ferlo. Toutefois, les conditions restent favorables dans les localités du Bassin arachidier (Figures 3a et 3b).

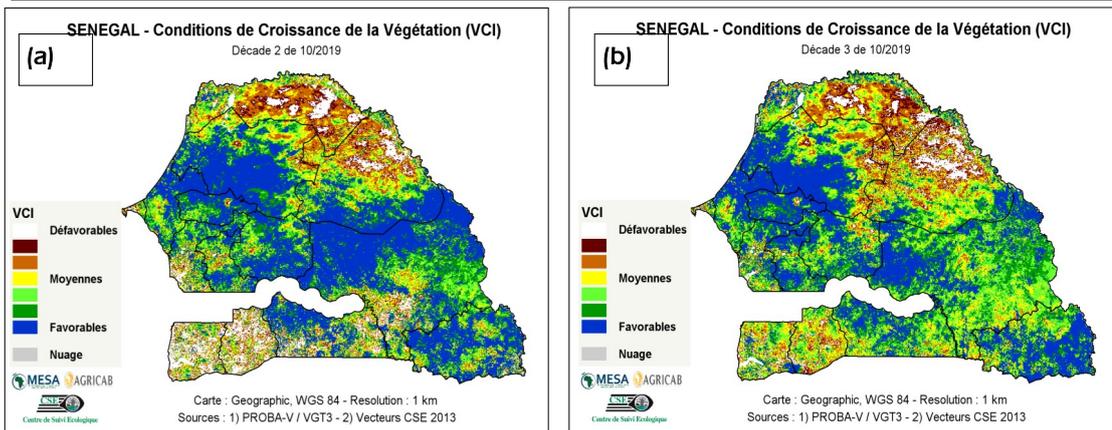


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la deuxième et (b) la troisième décades d'octobre 2019

Situation des marchés

I. Approvisionnement des marchés

Les stocks sont constitués essentiellement de produits importés : céréales (riz, maïs), légumes (oignon, maïs). Les produits locaux sont encore semi secs à humides et ne sont commercialisés que pour la consommation immédiate.

II. Marchés ruraux de collecte

Les prix au **producteur des céréales locales sèches** se sont établis à : **200 F CFA/kg** (mil), **190 F CFA/kg** (maïs). Les prix pratiqués poursuivent leur tendance de baisse saisonnière : **-6%** (mil), **-5%** (maïs) par rapport à la deuxième décade d'octobre 2019. En revanche, ces prix restent supérieurs à leurs niveaux de 2018 à la même période : **+20%** (mil), **+17%** (maïs).

Les prix au **producteur des légumineuses** s'affichent comme suit : **300 F CFA/kg** (niébé), **200 F CFA/kg** (arachide coque), **400 F CFA** (arachide décortiquée). Ces prix ont chuté par rapport à toutes les périodes de comparaison.

III - Marchés de consommation

Céréales locales sèches : les prix de détail s'élève à : **230 F CFA/kg** (mil souna), **250 F CFA/kg** (sorgho), **205 F CFA/kg** (maïs). Les variations décadaires s'établissent comme suit : **-12%** (mil), **-8%** (sorgho), **-2%** (maïs). La comparaison annuelle, indique les variations suivantes : **+10%** (mil), **-15%** (sorgho), **-1%** (maïs).

Légumineuses : les prix de détail se situent à : **320 F CFA** (niébé), **215 F CFA** (arachide coque), **500 F CFA** (arachide décortiquée). Au cours des deux dernières décades, les prix du niébé et de l'arachide coque ont chuté : **-100%** (niébé), **-40%** (arachide coque), tandis que celui de l'arachide décortiquée n'a que modérément diminué (**-14%**). La comparaison annuelle indique des variations plus modérées : **+14%** (niébé), **-9%** (arachide coque), **+21%** (arachide décortiquée).

Situation des marchés (suite)

Légumes : Les prix de détail s'élèvent à : **510 F CFA/kg** (oignon importé), **500 F CFA/kg** (pomme de terre importé).

Bétail : Les éleveurs ont vendu leurs animaux à des prix plus rémunérateurs par rapport à la première décade: **205 000 F CFA** (bovin), **67 000 F CFA** (ovin), **33 000 F CFA** (caprin). Ces prix sont en légère diminution après la forte tension vécue durant la décade écoulée, qui a coïncidé avec la célébration du Magal.

IV. Perspectives

La première décade de novembre 2019, serait marquée par une amélioration des offres des produits locaux secs (mil, maïs, arachide, niébé) dans les marchés de collecte. Conséquemment, les prix vont poursuivre leur tendance de baisse saisonnière.

RECOMMANDATIONS

En cette fin de saison, le GTP recommande de:

- Encourager les populations à s'informer sur les prévisions météorologiques pour la gestion des risques d'inondation, et la gestion du risque agricole;
- Surveiller quotidiennement les rizières et les parcelles de mil pour limiter les dégâts des oiseaux granivores;
- Bien nettoyer saupoudrer si possible et réparer les greniers avant tout stockage de produit de récolte ;
- Bien trier, bien vanner, et bien sécher les graines récoltées avant tout stockage;
- Eviter que les produits récoltés prennent de l'humidité;
- Utiliser des contenants propres et secs comme des barils et bien les fermer (pour la conservation des semences);
- Encourager la mise en place des cultures de décrue dans le nord du pays;
- Surveiller l'état du pâturage clairsemé et peu dense dans le proche Walo, l'axe Aéré Lao vers le sud est de Podor;
- Sensibiliser des acteurs pour la constitution des réserves fourragères;
- Réhabiliter les pare feux pour lutter contre les feux de brousse.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie

Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal

Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Messagerie : gtp-senegal_dmn@yahoo.fr

Créé dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de l'Agriculture, Direction Gestion et Planification Ressources en Eau, Direction de la Protection des Végétaux, Direction Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, SECNSA, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agro météorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre National pour les Services Climatologiques (CNSC), ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Santé Publique, DPVE et à la presse...